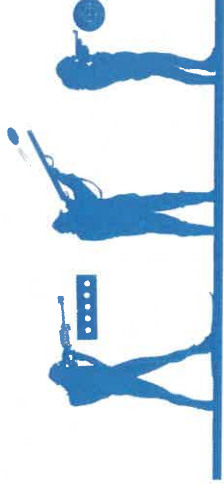


Système d'information sur les armes

Ouverture aux tireurs sportifs

PARTIE II

Création d'un compte tireur sportif



Service Central des Armes et Explosifs



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

5

Une procédure entièrement dématérialisée

Une création de compte simplifiée

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 1 sur 4

Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veillez sélectionner votre ou vos fédérations *

Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir *

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 2 sur 4

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Étape suivante : Adresse de résidence secondaires et travail

Adresse postale en France

Numéro de voie

Extension

Type et nom de voie *

Lieu-dit

Code postal *

Ville *

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Pour être valide, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et doit être daté de moins de 3 mois

Justificatif de domicile *

La taille maximale autorisée de votre document est de 10 Mo. Les formats acceptés sont : pdf, jpg, png.

OK

Itinérant

Les documents et informations pour créer un compte :

✓ Une pièce d'identité

✓ Un justificatif de domicile

✓ Le numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en pièce jointe.

Une procédure entièrement dématérialisée

Interconnexion entre le SIA et la FFTir



Transmissions de données au SIA lors de la création de compte
(licence en cours de validité, certificat médical, avis favorable)

- **Moins de pièces justificatives à vérifier => instruction simplifiée des demandes**



Interconnexion entre le SIA et la FFTir

Echanges d'informations :

- Délivrance, refus et retrait d'autorisation
- Existence, retrait et défaut de renouvellement de la licence
- Existence ou retrait de l'avis favorable

Si retrait, information sur la raison du retrait :

- Défaut d'assiduité au tir (obligation modifiée : 1 tir au minimum par saison sportive)
- Infraction grave aux règles de sécurité (inscription FINIADA)



Une procédure entièrement dématérialisée

Une autorisation dématérialisée

- Demande d'autorisation déposée dans le SIA
- Documents (AR, refus, autorisation) mis à disposition du demandeur dans le compte
- Le demandeur est notifié par e-mail chaque fois qu'un document est mis à disposition



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les détenteurs sans titre

Détenteurs d'armes héritées/trouvées, C3, C9



Arme héritée / trouvée

Pour conserver l'arme :

- Déclaration par l'intermédiaire du compte SIA détenteur sans besoin de passage à la brigade/au commissariat ni chez l'armurier
- Catégorie B : dépôt dans les 3 mois chez l'armurier en attendant la délivrance d'une autorisation
- Pour se dessaisir de l'arme (catégories A, B ou C) : pas de création de compte détenteur, enregistrement de l'arme dans le LPN du professionnel sur présentation d'une pièce d'identité



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

La création d'un compte licencié « tireur sportif » et les fonctionnalités associées

La création d'un compte tireur dans le SIA

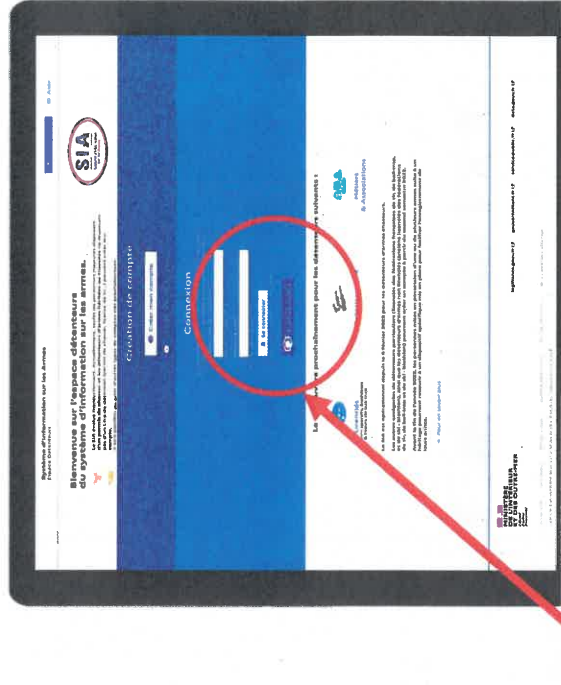
Avant de commencer :

- Le détenteur doit avoir une adresse mail
- Le détenteur scanne ou prend en photo sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- Le détenteur se munit de son numéro de SIA s'il en possède un

Pour commencer, cliquer sur « créer mon compte »

- Je clique sur le bouton :

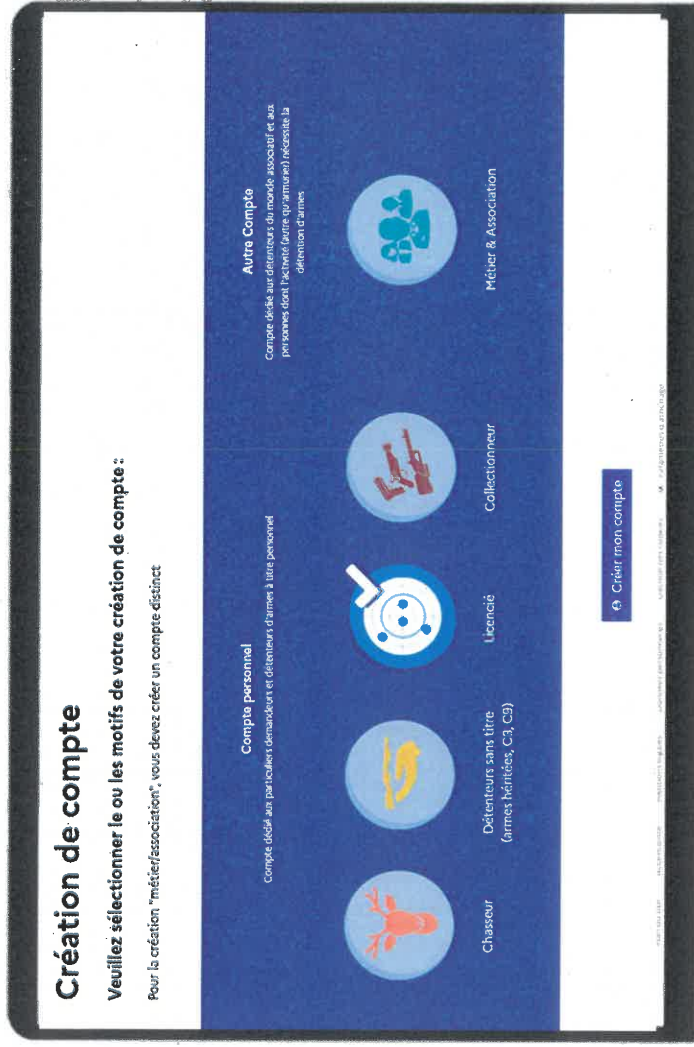
 Créer mon compte



La création d'un compte tireur dans le SIA

2. Choix du motif de création du compte

- Jusqu'à ce jour, création de compte uniquement pour les chasseurs et les détenteurs sans titre
- A partir du 27 février 2024, création de compte pour les tireurs sportifs



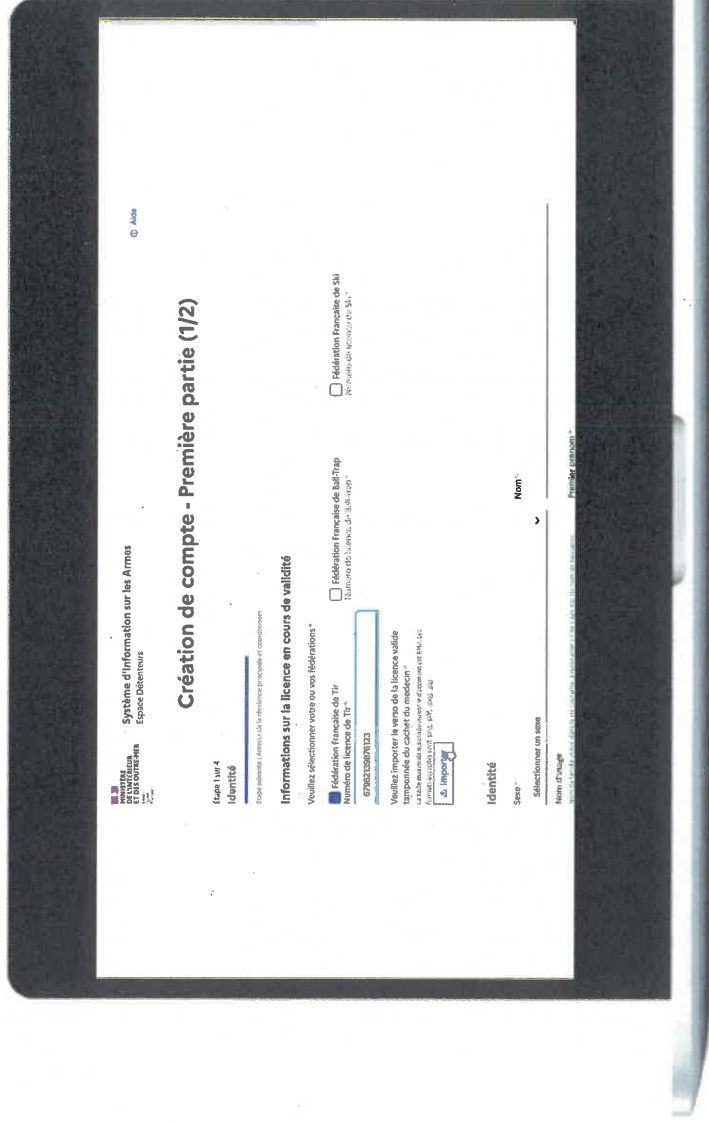
La création d'un compte tireur dans le SIA

3. Respecter les étapes :

→ Le détenteur remplit tous les champs obligatoires et importe les documents justificatifs (pièce d'identité, justificatif de domicile)



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce jointe.



4. Valider à l'aide du code Captcha :

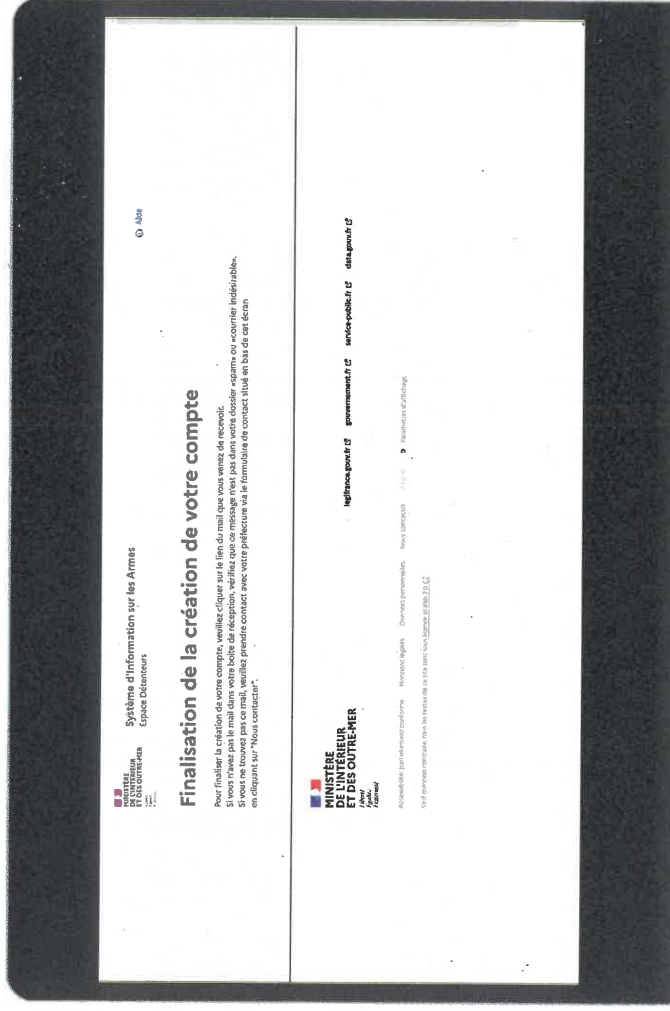
La création d'un compte tireur dans le SIA

1. Activer mon compte :

- Le système adresse un mail de confirmation de création de compte.
- En cliquant sur le lien d'activation, un renvoi est fait vers le choix du mot de passe

2. Sécuriser mon compte :

- Le mot de passe doit respecter le format suivant : 12 caractères minimum incluant un chiffre, une lettre et un caractère spécial.
- Le détenteur choisi dans une liste déroulante et il répond aux questions qui serviront à récupérer l'identifiant en cas d'oubli.



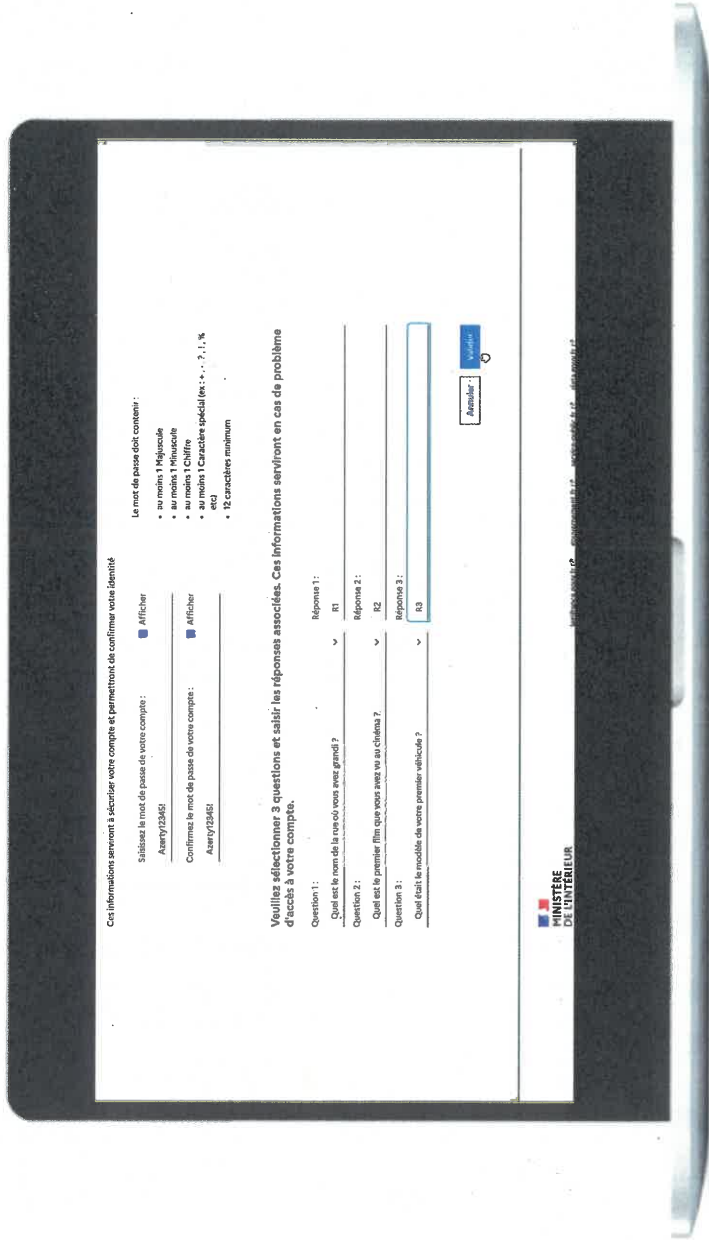
La création d'un compte tireur dans le SIA

7. Valider :

- Au clic que le bouton « valider » le compte est créé !
- Un mail avec une pièce jointe récapitulant les informations importantes, notamment le n°SIA et les identifiants de connexion est envoyé.

8. Compte activé :

- Le compte SIA est immédiatement activé et un numéro SIA suivra le détenteur tout au long de sa vie.
- Si le détenteur doit se connecter, il clique sur « accéder à mon compte »



 Me connecter

La création d'un compte tireur dans le SIA

Pour rester en règle :

- Le détenteur se connecte lorsqu'il vient d'acquérir une arme pour valider l'acquisition
- Le détenteur met à jour son râtelier dans les 6 mois après la création de son compte
- Le détenteur effectue ses démarches en ligne



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Que faire si le licencié a déjà un compte SIA ?



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

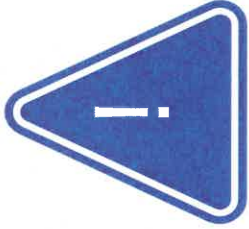
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

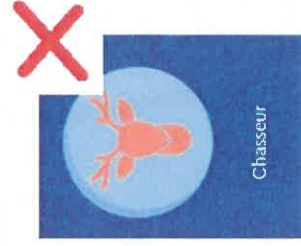
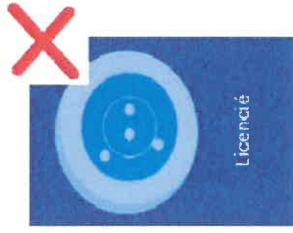
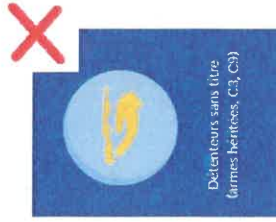
UN SEUL COMPTE PAR PERSONNE DANS LE SIA

- Un seul compte SIA est nécessaire, même si un détenteur cumule plusieurs profils.
- Si un chasseur détient par ailleurs une licence de tir sportif, cette dernière peut être rattachée au compte existant sans création d'un nouveau compte.





INCOMPATIBILITE



Si un compte SIA est tireur sportif et/ou
chasseur, il ne peut pas être détenteur
sans titre

A contrario, s'il s'agit d'un compte détenteur
sans titre, il ne peut être ni tireur sportif, ni
chasseur

Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

Si le détenteur dispose déjà d'un compte dans le SIA :

→ Il se connecte à l'aide de ses identifiants.

1. Sur la page d'accueil :

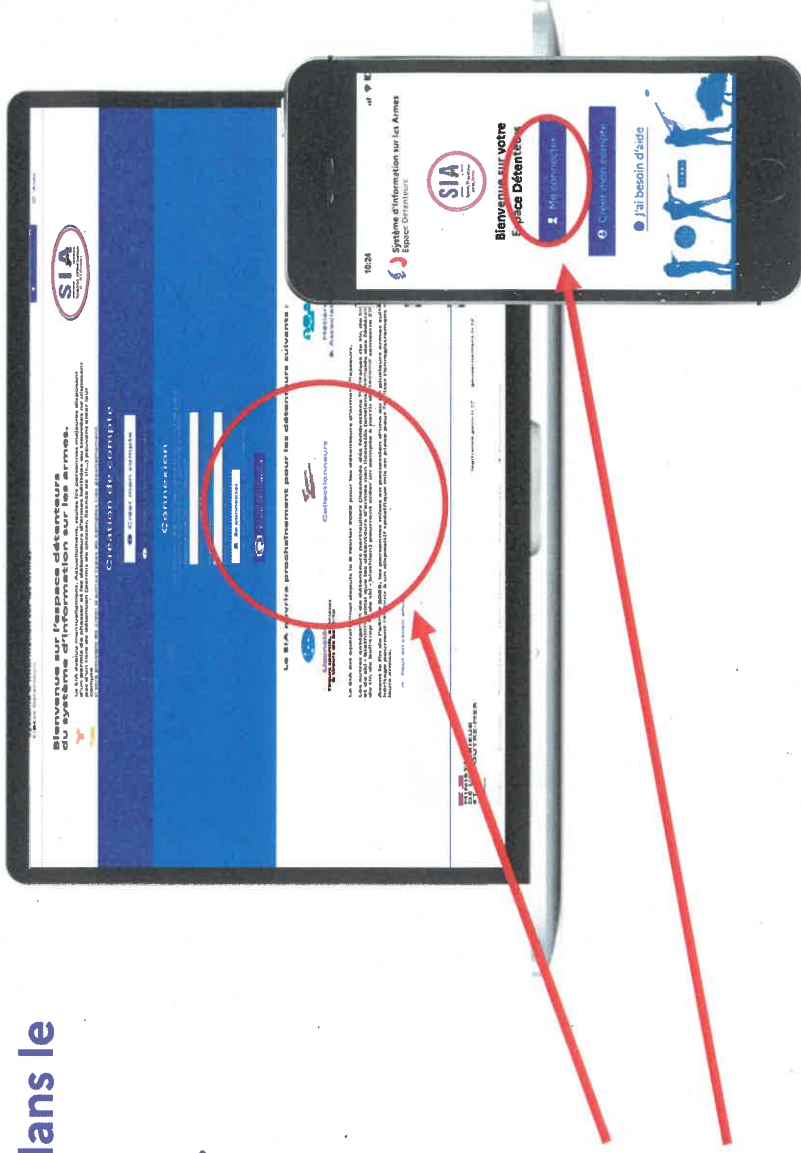
- Le détenteur renseigne les champs « identifiant » et « mot de passe »
- Il clique sur le bouton de connexion.

→ Sur le site SIA :

 Se connecter

→ En version mobile :

 Me connecter



Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Système d'Information sur les Armes
Espace Déteniteurs

Chid CHAM  

Mon état-civil **Mon profil**

Mes démarches **RG4**

N°SIA: CHACIN43E00A

Notifications 4

Mon râtelier numérique

Étape 1 sur 4
Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations *

Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir *

Fédération Française de Ball-Trap
Numéro de licence de Ball-Trap *

Fédération Française de Ski
Numéro de licence de Ski *

- Le détenteur clique sur l'onglet « mon profil »
- Il renseigne son numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce-jointe.

- Le SIA et EDEN communiquent pour vérifier la validité de la licence.
- Une fois la licence validée, le profil tireur est ajouté au compte

Les fonctionnalités du compte SIA

Une fois la licence ajoutée, les fonctionnalités liées au profil « tireur sportif » sont disponibles

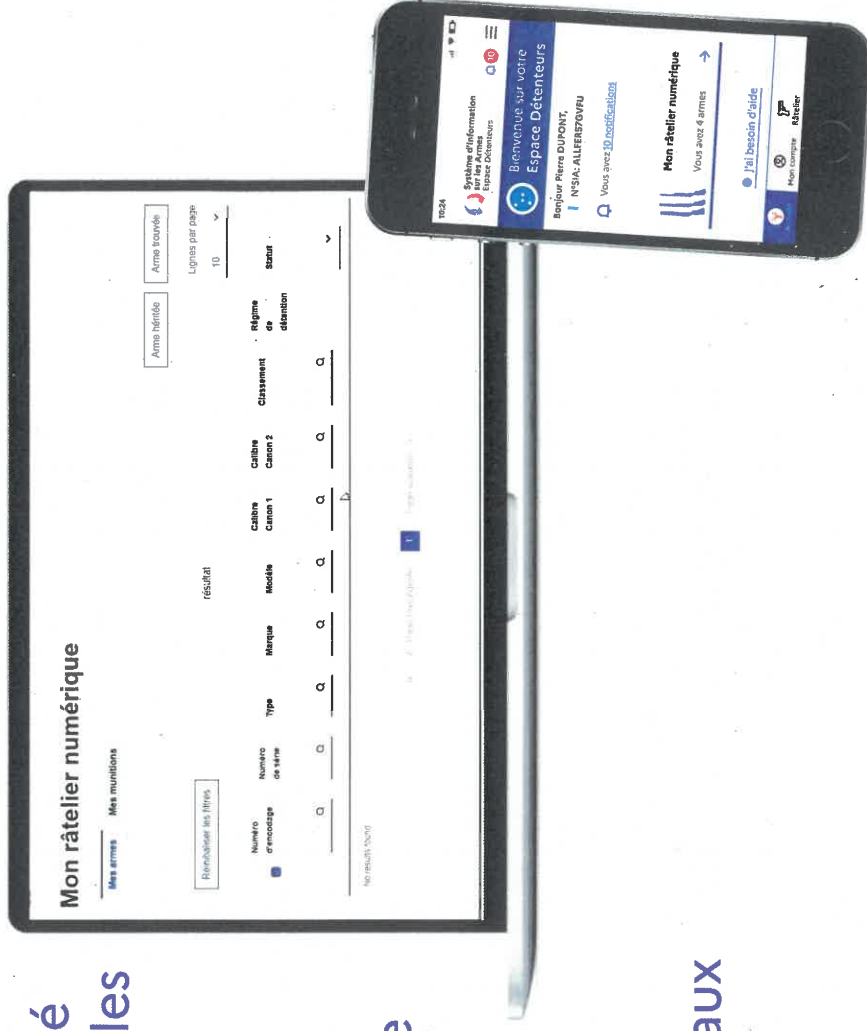
→ visualisation de l'autorisation si elle a été reprise d'AGRIPA

→ faire une demande d'autorisation en ligne

→ recevoir une arme de catégorie B

→ recevoir des munitions de catégorie B

L'ensemble des fonctionnalités communes aux chasseurs et aux tireurs sont également disponibles.





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Mise à jour du râtelier numérique

La mise à jour du râtelier

Lors de la création du compte, une reprise de données est réalisée. Les armes présentes dans AGRIPPA remontent dans le râtelier numérique du détenteur.

→ Ce dernier peut alors visualiser/modifier les informations.

Réinitialiser les filtres

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

Lignes par page
 10 ▼

2 résultats

<input type="checkbox"/>	Numéro d'encodage T1	Numéro de série T1	Type T1	Marque T1	Modèle T1	Calibre Canon T1	Calibre Canon ZT1	Classement T1	Régime de détention	Statut T1
<input type="checkbox"/>	B/482-P23-SCA000328	SCA000328	REVOLVER	SMITH & WESSON	"FRENCH TARGET "	357 MAGNUM		B 1°	Autorisation	Détenue
<input type="checkbox"/>	AB104-C23-FRA104	FRA104	CARABINE	BERETTA	M1 GARAND	30-06 COURT CANTRY		C 1° b)	Déclaration	Valider l'acquisition

La mise à jour du râtelier

- Jusqu'à 6 mois après la création de son compte, le détenteur peut mettre à jour son râtelier
- Dans son râtelier numérique, le détenteur peut également visualiser son compte de munitions par arme détenue.



La mise à jour du râtelier

Mon râtelier numérique

Mes armes

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

1. Le détenteur se connecte et visualise son râtelier numérique.
2. Il peut signaler une arme manquante dans son râtelier en cliquant sur le bouton « Arme absente du râtelier ».
3. Il accède ensuite à la procédure de déclaration d'une arme manquante.

La mise à jour du râtelier

- Il renseigne les informations relatives à l'arme et passe à l'étape suivante.
- Le détenteur visualise le récapitulatif et peut valider la procédure. L'arme est alors ajoutée à son râtelier.

Même si le détenteur ne dispose pas d'une autorisation valide, il est possible d'ajouter une arme de catégorie B. Celle-ci sera alors au statut « à régulariser »

Système d'information sur les Armes
 Espace détenteur

non valide voir détails MAJ* **Valider** [Annuler](#) [Se connecter](#) [Mon profil](#)

Signaler une arme absente du râtelier

Étape 1 sur 2
 Informations de l'arme absente
Étape obligatoire - Responsabilité de l'utilisateur

Information de l'arme

Numéro de l'arme et numéro NCA de votre arme : _____
 Désignation NCA* : _____

Numéro de l'arme absente du râtelier de votre arme : _____
 Numéro de l'arme (Numéro d'ordre de tirage) pour validation de la base de données (Classe) : _____

Si votre arme est constituée, quelles sont les désignations suivantes :
 Cochez chaque case si l'arme est constituée :

Date de constitution* : _____

* Pour l'arme constituée

Information des éléments de l'arme

Numéro de l'arme et numéro de votre arme (éléments constitutifs de l'arme) :
Étape obligatoire - Responsabilité de l'utilisateur

Prenez appui sur les boutons de catégories (appuyez)

Calibre :	_____	<input type="checkbox"/>
Numéro de série de l'arme :	_____	<input type="checkbox"/>
Titre de l'arme :	_____	<input type="checkbox"/>
Autres éléments de l'arme :	_____	<input type="checkbox"/>

Annuler **Valider**

Étape obligatoire



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Le référentiel général des armes RGA

La recherche d'une arme sur le RGA

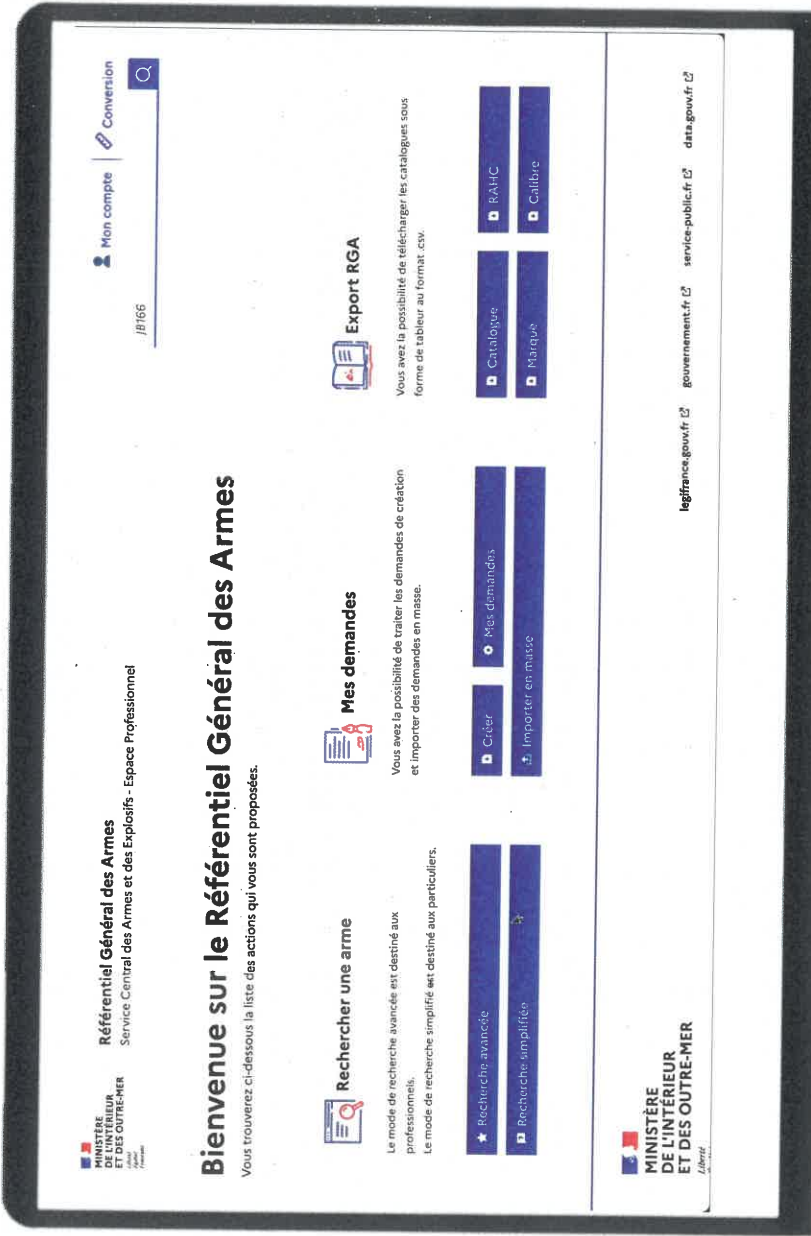
Référentiel Général des Armes

2 parcours de recherche :

- la recherche experte (avancée) est destinée aux professionnels
- la recherche simplifiée est destinée aux particuliers



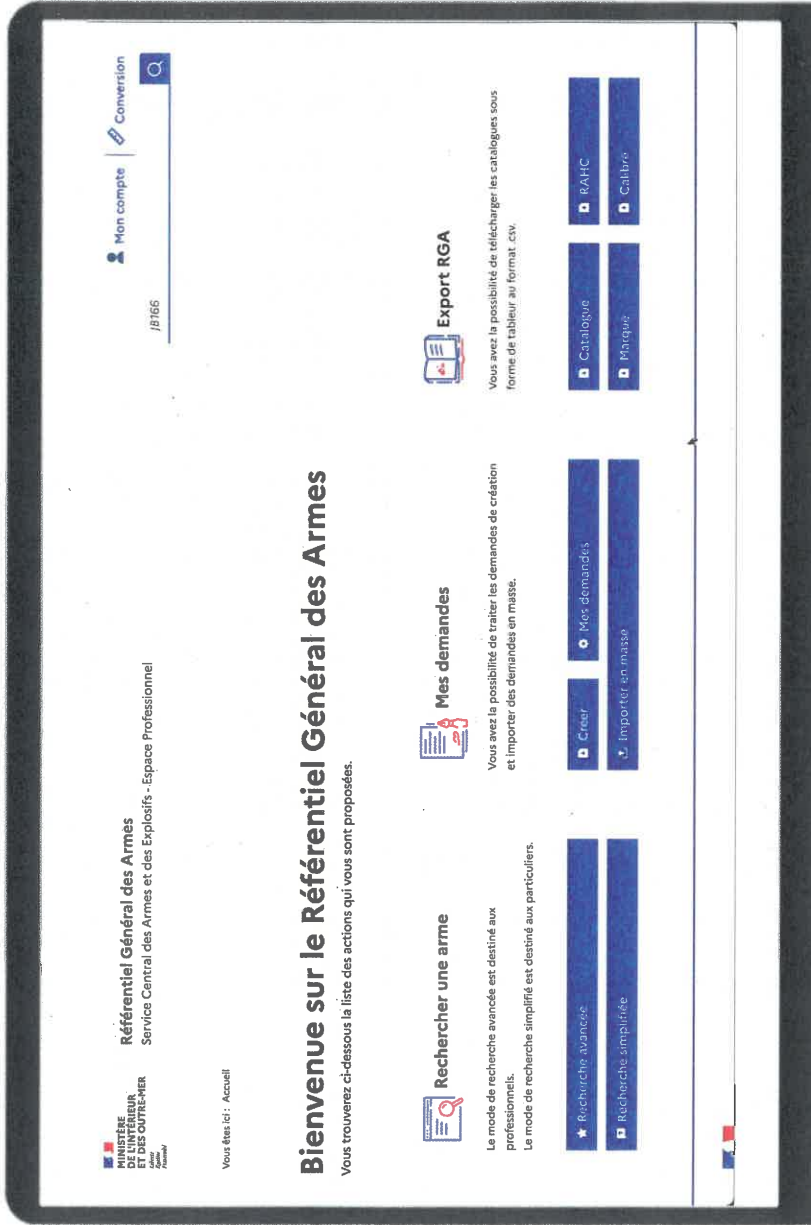
Le nouveau RGA



**Compte Espace
Professionnel**

Recherche avancée

Le nouveau RGA




**Compte Espace
Professionnel**

Recherche simplifiée

La carte européenne d'armes à feu



- La carte européenne d'armes à feu (CEAF) est dématérialisée dans le SIA à partir du 18 décembre 2023.
- Elle est générée directement par le détenteur depuis son compte SIA et a une validité de 5 ans.

Demande de CEAFF dans le SIA




**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Système d'information sur les Armes
Espace Détenteurs

Martin MARTIN N'SIA MATMARBLOSSG  Aide  Déconnexion

Mon râtelier

Mes titres de détention

RGA 

Mes démarches

Notifications: 0

Mon profil

Mon râtelier numérique

[Mes armes](#) [Mes munitions](#)

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Réinitialiser les filtres

1 résultat

Lignes par page

10

▼

Numero d'encodage	Numero de série	Type	Marque	Modèle	Calibre Canon 1	Calibre Canon 2	Classement	Régime de détention	Statut
0	1	q	1	1	1	1	1	1	1
q	q	q	q	q	q	q	q	q	q

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

SERIE 01

CARABINE

SQUARE

HANNIBAL

338 WIN

MAG

c, p, b)

Déclaration



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La demande d'autorisation de détention dans le SIA



Demande d'autorisation de détention

Mes démarches

Demande un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

1. Le détenteur initie la demande :

→ Lors de la première acquisition d'une arme de catégorie B,

→ Lorsque l'autorisation détenue arrive à expiration.



Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 1 sur 2

Identité du demandeur

Étape à venir: Rénouvellement

Identité

CHAM CIND
Sexe : Féminin
Né(e) le : 08/08/2000 à TESTED, France
CNI

Modifier les informations

Annuler

Résidence principale

TESTED
75001 TESTED

Modifier mon adresse

Étape Suivante

Demande d'autorisation de détention

Le détenteur confirme que ses informations sont justes et il passe à l'étape suivante

Attention, si les informations sont erronées, le détenteur doit les corriger dans l'onglet « mon profil »



Demande d'autorisation de détention

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 2 sur 2

Demande d'autorisation

Récapitulatif des informations pour la nouvelle demande d'autorisation.

Type de demande : première demande

Motif : à titre sportif

Acte préalable de la Fédération Française de Tir : Oui

Licence de tir en cours de validité : Oui

Licence de tir valable jusqu'au 31/12/2023

Informations supplémentaires à renseigner.

Acte de naissance *

La table matricielle indiquée sur votre document est : Oui, les formats acceptés sont : pdf, jpeg, jpg

[Je n'ai pas](#)

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois.

Je déclare sur l'honneur disposer des installations nécessaires à la conservation d'armes à feu de catégories A et B.

Les armes à feu, leurs munitions et cartouches A et B doivent être conservés dans des coffres forts ou des armoires (ou les rassembler au 100% en un nombre de munitions délimitées) à l'intérieur de votre secteur informatique, une photo identifiable et certifiée par des données de la base de données.

Avez-vous déjà suivi un traitement dans un hôpital psychiatrique ?

Oui Non

[Revenir](#)

[Accéder à l'espace utilisateur](#)

Le détenteur importe son acte de naissance de moins de 3 mois.

Il indique s'il a fait l'objet d'une hospitalisation sous contrainte. Si oui, il doit fournir un certificat médical psychiatrique

Il atteste sur l'honneur qu'il possède bien un coffre fort

En cliquant sur valider, la demande est transmise en préfecture. Un mail de confirmation est envoyé au détenteur

Demande d'autorisation de détention

Acte de naissance

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpx.

 Importer

Capture.PNG 

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois

Avis préalable délivré par la Fédération Française de Tir

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpx.


 Importer

Capture.PNG 





Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le détenteur intégrera par ailleurs une pièce-jointe avec son avis préalable délivrée par la FFTIR.

Demande d'autorisation de détention




Système d'information sur les Armes
Espace Détenteurs

Licence TIREUR N°SIA: TIRUC90RVQ  Aide  Déconnexion

Mon râtelier

Mes démarches

RCA 

Notifications: 0

Mon profil

Mon râtelier numérique

[Mes armes](#) [Mes munitions](#)

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont vous devez utiliser la fonctionnalité "signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

Réinitialiser les filtres

0 résultat

Lignes par page

Numéro d'encodage	Type	Marque	Modèle	Calibre Canon 1	Calibre Canon 2	Classement	Régime de détention	statut
11	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q

No results found



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Procédure armuriers

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

1 Validation des armes

Objet de la transaction : **arme sélectionnée**

Type	Catégorie	Marque	Modèle	Calibre	N° d'enregistrement	Statut	ACTO
2488785	34	SAATCHI	LA 107 (19)	9mm L&A REVERSE ACTION	6402474	ARMÉE	


1

1

Etape suivante

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'action « Transférer une arme » dans l'onglet « Mes armes ».

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

 Validation des armes

2 Transaction

Déclaration d'une transaction

Type de transaction : Transfère pour modification ou réparation Transfère pour prêt Transfère pour vente entre cotitulaires Transfère pour prêt

Destination : NEPS (particuliers professionnels) Professions réglementées Particulier Co-titulaire de la licence

AR SIA : N° SIA : N° SIRT :

UCP : OU : Recherche

Identité du détenteur d'origine : Particulier

NEPSA : LICPROJ7NAPC
NOM : LUCAS
PRENOM : ETIENNE
EXERCICE : PROJET
SIRET :
N° SIA : 000000000000000000000000
PROF :

Adresse : Nationale
Adresse : 15 RUE DES LILAS
VILLE : PARIS
CODE POSTAL : 75001
PAYS : FRANCE
Téléphone : 06 42 42 42 42
Email : profil@orange.fr

Modalité de transfert : Transfert des armes Remise en mains propres

Étape précédente

Étape suivante

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.



Au clic sur « étape suivante » le SIA vérifie le rattachement d'une autorisation valide au compte du détenteur

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

3. Il clique sur « Transférer l'arme ».



Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du détenteur.



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le transfert d'arme ne sera pas bloqué.

Il sera possible dès lors que le détenteur bénéficiera d'une autorisation valide. Dans le cas où l'autorisation préalable ou la licence est levée par la FFTIR, cette dernière en informe la Préfecture qui invalide l'autorisation.



Au clic, un appel API est également réalisé pour vérifier que la personne n'est pas inscrite au FINIADA

4. Si les deux appels sont concluants, l'arme est transférée dans le râtelier du détenteur

Procédure armuriers

Le transfert de munitions de catégorie B dans le SIA

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou Mes munitions

Transférer des munitions ▾

Veuillez renseigner le numéro SIA
d'un détenteur :

N° SIA

GARLAU00EFGS

Rechercher

N° SIA : GARLAU00EFGS

Nom : GAR

Prénom(s) : LAU

Date de naissance : 1992-01-15

Lieu de naissance :

Retour

Transférer des munitions

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'onglet « Mes munitions ».

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.

3. Il clique sur « Transférer des munitions ».



Au clic, le SIA vérifie que le détenteur détient une arme de catégorie B

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou **Mes munitions**

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU000EFGS)

Numéro encodage	Calibre	Date d'acquisition	Période	Nombre de munitions
AA110-P23-TEST SCAE	9 X 19 (9MM LUGER)	03/05/2023	06/11/2023 - 06/11/2024	0/3000

[Retour](#)

[Transférer des munitions](#)

4. L'armurier sélectionne l'arme pour laquelle le détenteur souhaite acheter des munitions et il clique sur le bouton « Transférer des munitions ».



Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes

04

Mes éléments d'armes

03

Mes munitions

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU00EFGS)

Numéro encodage	Calibre	Date d'acquisition	Période	Nombre de munition
AA11D-P23-TEST SCAE	9 X 19 (9MM LUGER)	03/05/2023	06/11/2023 - 06/11/2024	0/3000

Veuillez renseigner la quantité de munitions à transférer :

Valider

Retour

5. Il renseigne le nombre de munitions à transférer et est alerté lorsque le quota de munitions est atteint (attention la limite est de 1000 munition par achat et 3000 munitions par arme et par an).



Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du futur détenteur.

Le module munitions ne concerne que les armes de catégorie B car les munitions des armes de catégorie C ne sont pas limitées.